

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DE STATISTIQUE CANADA

aux recommandations formulées dans le Rapport 1 — L'accès aux prestations pour les populations difficiles à joindre, des Rapports 1 à 4 de 2022 de la vérificatrice générale du Canada

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation de la VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
1.31	<p>Recommandation — L'Agence du revenu du Canada, Emploi et Développement social Canada et Statistique Canada devraient établir un processus commun de fixation des priorités, de planification, de surveillance et de production de rapports afin d'améliorer la façon dont ils mesurent l'utilisation des prestations, qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'évaluation des banques de données disponibles propres aux populations difficiles à joindre; • la définition et la mise en œuvre de mesures visant à recueillir d'autres données sur certaines populations ciblées difficiles à joindre; • une meilleure utilisation des données qui servent à mesurer l'utilisation des prestations et la source des écarts connexes. 	<p>Réponse de Statistique Canada — Recommandation acceptée. Statistique Canada rappelle que le calcul des taux d'utilisation des prestations pose d'importantes difficultés statistiques, comme il est décrit à certains endroits dans ce document (voir le paragraphe 1.24). Les difficultés sont attribuables à des problèmes tels que des données manquantes (ou inexistantes), des couplages d'enregistrements imparfaits et des problèmes de couverture (par exemple des enquêtes qui ne recueillent pas de données dans les réserves ou dans les établissements), ce qui complique la modélisation précise de la taille de la population admissible à une prestation. Par conséquent, l'utilisation de ces taux pour surveiller et signaler les progrès est limitée, et il faut faire appel à d'autres solutions pour y arriver. Néanmoins, les taux d'utilisation des prestations estimés peuvent être utilisés avec succès, et l'ont été, pour aider à décrire les différences dans l'utilisation des prestations d'un groupe à l'autre et pour aider à déterminer quels groupes de population cibler pour les interventions.</p> <p>La recommandation comprend l'évaluation des fonds de données particuliers disponibles sur les populations difficiles à joindre, la définition et la mise en œuvre de mesures pour recueillir des données supplémentaires sur ces populations et l'amélioration de l'utilisation des données dans le calcul des taux d'utilisation des prestations et de l'évaluation des sources des lacunes statistiques dans l'utilisation des prestations. Une fois qu'un plan aura été établi avec l'Agence de revenu du Canada et Emploi et Développement social Canada, Statistique Canada présentera les besoins de financement aux partenaires fédéraux pour permettre aux travaux d'aller de l'avant. Statistique Canada</p>	L'Agence, EDSC et Statistique Canada ont harmonisé l'établissement des priorités, la planification et la surveillance de l'utilisation des prestations pour les populations difficilement accessibles.	Fin de l'année fiscale 2023-2024	<p>Été 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Agence, EDSC et Statistique Canada vont officialiser la gouvernance de l'établissement des priorités, de la planification et de l'établissement de rapports continus relatifs à l'utilisation des prestations par les populations difficilement accessibles. <p>Hiver 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Agence travaillera avec EDSC et Statistique Canada sur une deuxième version d'un projet visant à tirer parti du plus récent recensement afin d'avoir un portrait plus juste des tendances en matière d'utilisation des prestations dans différents segments de la population. <p>Été 2023-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Agence, EDSC et Statistique Canada mettront la touche finale à une évaluation des pratiques, méthodes et données actuellement utilisées pour la planification, la surveillance et l'établissement de rapports relatifs à l'utilisation des prestations, en plus de déterminer les possibilités et les mesures précises permettant d'améliorer les processus, y compris l'harmonisation des définitions, la précision des rôles et des responsabilités ainsi que les exigences connexes en matière de données. <p>Automne 2023-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistique Canada, là où c'est pertinent, 	<p>Statistique Canada</p> <p>Josée Bégin</p> <p>Directrice générale, Marché du travail, éducation et bien-être socioéconomique 613-790-7660</p>	

		<p>insiste sur le fait que ses mesures doivent exclure le partage de microdonnées confidentielles avec le Ministère ou l'Agence. Il convient de noter que le financement n'a pas encore été déterminé pour ces activités. De plus, la majorité des programmes de la statistique sociale de Statistique Canada sont à frais recouvrables et financés par les ministères fédéraux.</p>			<p>entreprendra la mise en œuvre des stratégies déterminées plus tôt en collaboration, afin d'améliorer l'utilisation des données disponibles et la collecte de données, y compris les données administratives et qualitatives.</p> <p>Hiver 2023-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluer l'état d'avancement des travaux et établir un plan d'amélioration et de peaufinage continu de la mesure de l'utilisation des prestations par les populations difficilement accessibles. 		
--	--	--	--	--	--	--	--